LES SALAIRES DANS LES REGIONS FRANÇAISES

Céline ROZENBLAT, Université Paul Valéry Montpellier III

Type

: TD (recommandé pour l'initiation sur tableur)

Niveau

: DEUG

Durée

: 1 heure si on le montre uniquement

3 heures si on effectue l'ensemble des opérations et de la

cartographie manuellement ou sur ordinateur

Thèmes

: GEOGRAPHIE REGIONALE, GEOGRAPHIE ECONOMIQUE,

STATISTIQUES APPLIQUEES A LA GEOGRAPHIE

Objectifs

Le but de cet exercice est de montrer qu'un phénomène discriminatoire comme les inégalités de salaire moyen entre les régions françaises dépend, certes, de différences régionales de niveaux de salaires, mais ne peut être réellement perçu que si l'on retire l'effet direct qu'a, sur les salaires, la composition socio-professionnelle des salariés. Ainsi, la différence entre le salaire moyen régional et la moyenne française est décomposée en deux phénomènes bien distincts :

- l'effet structurel : où l'on montre qu'une partie de cette différence provient de la plus ou moins grande qualification des salariés ;
- l'effet régional (ou résiduel): où l'on met en évidence les différences de salaires interrégionales, à structures socio-professionnelles des salariés égales pour toutes les régions.

Déroulement :

Cet exercice ne nécessite aucune connaissance particulière en statistiques, mais au minimum une calculatrice, un peu de bon sens, et un petit effort de concentration... Son déroulement est, de plus, à géométrie variable. On peut se contenter de ne montrer aux étudiants que le mécanisme et leur donner tous les résultats en les commentant, ou leur faire construire tous les résultats.

Pour l'utilisation sur un tableur (même le plus simple qui soit), il suffit de leur fournir les trois premiers tableaux, et de leur faire calculer le tableau 4 en travaillant sur les cellules du tableur (et non les chiffres), ce qui leur fera connaître le calcul élémentaire sur tableur. Les étudiants peuvent ensuite réaliser le graphique avec l'aide du tableur. Ceci peut constituer une étape d'initiation au tableur tout en faisant un exercice géographique intéressant. Cette expérience a été faite en Licence. Les étudiants ont semblé satisfaits de cette manipulation et de sa construction originale, d'autant qu'elle est rapide (1 heure 30 en salle d'informatique sans la cartographie).

Présentation:

On sait qu'en France existent des différences de salaires assez importantes d'une région à l'autre (Tableau 1, Figure 1). On remarque sur la carte des salaires moyens élevés notamment en Ile-de-France, en Région Rhône-Alpes, et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ainsi que des salaires moyens particulièrement faibles dans la région Poitou-Charentes, dans le Limousin, et en Franche-Comté.

On fait l'hypothèse que ces différences dépendent de deux phénomènes :

- De la composition socio-professionnelle régionale de la population active salariée.

Dans les régions où les catégories bien rémunérées sont nombreuses, le salaire moyen a tendance à être plus élevé. Cet effet de la structure de la population active sur le salaire moyen régional est appelé "effet structurel".

- Des différences de rémunération d'une région à l'autre dans une même catégorie de salariés. A travail et qualification égale, les salaires sont plus forts dans certaines régions que dans d'autres. Ceci est une caractéristique régionale provenant d'effets qui sont le plus souvent multiples et complexes : c'est ce que l'on appelle "l'effet régional" (ou plus généralement "l'effet résiduel").

On se pose alors la question suivante :

Si une région (comme par exemple l'Ile-de-France) a un salaire moyen supérieur au salaire moyen national, est-ce parce qu'elle compte plus de salariés des catégories socio-professionelles élevées (effet structurel), ou bien est-ce parce qu'une ou plusieurs de ses catégories de salariés sont mieux rémunérées qu'ailleurs (effet résiduel)?

Dans la plupart des différenciations inter-régionales, les deux effets se combinent : il est alors intéressant de les isoler. Ceci permet de mettre en évidence notamment l'effet régional, qui caractérise les "véritables" inégalités inter-régionales de salaires (dépourvues des effets de la qualification de la main-d'oeuvre).

On va donc s'attacher à montrer de quelles manières les différences entre les salaires moyens des régions et la moyenne française (seconde colonne du Tableau 1) proviennent, selon des proportions variables, des deux effets (structurel et régional). Pour ce faire, on retiendra pour la suite de l'étude les 4 principales CSP de salariés (cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers).

Composante structurelle:

On se demande d'abord dans quelle mesure ces différences dépendent de la composition des salariés (effet structurel). On détermine alors ce que serait le salaire moyen dans chaque région si chacune des catégories y était rémunérée comme elle l'est en moyenne en France.

On présente ensuite les tableaux montrant la répartition socio-professionnelle des salariés dans chaque région française (Tableau 2) et les salaires moyens en France pour chacune des catégories de salariés (Tableau 3).

Si chaque catégorie de salariés dans une région A gagnait comme la moyenne française, le salaire moyen de cette région (salaire structurel de A) serait alors :

Salaire structurel de A = [(CADRE * Scadre) + (PROFI * Sprofi) + (EMPL * Sempl) + (OUVR * Souvr)] / Total des salariés de A

où:

CADRE: Nombre de cadres dans la région A Scadre: Salaire moyen des cadres en France

PROFI: Nombre de professions intermédiaires dans la région A Sprofi: Salaire moyen des professions intermédiaires en France

EMPL : Nombre d'employés dans la région A Sempl : Salaire moyen des employés en France

OUVR : Nombre d'employés dans la région A Souvr : Salaire moyen des ouvriers en France

-En Alsace, le salaire structurel est égal à :

Salaire structurel en Alsace = ((49 848 * 194 821) + (113 308 * 110 542) + (17 888 * 73 563) + (280 156 * 73 439)) / 622 200

Salaire structurel en Alsace = 89 956,03 FF.

-On compare ce salaire "structurel" au salaire moyen en France, et l'on peut déceler dans quelle mesure ce salaire structurel peut expliquer l'écart observé entre le salaire moyen en Alsace et le salaire moyen français :

Salaire Structurel - Salaire National = Effet Structurel ainsi, en Alsace : Effet structurel en Alsace = 89 956,03 - 92 410,32 = - 2 454,28

-On peut donc dire que par le seul effet de la structure de sa population active salariée, l'Alsace enregistre un salaire moyen inférieur de 2 454,28 francs au salaire moyen national.

On dira également que l'Alsace subit un "effet structurel" de -2 454,28 francs par personne salariée. Cet effet structurel abaisse donc le salaire moyen en Alsace.

Composante régionale (ou résiduelle) :

Or, le salaire moyen observé en Alsace est inférieur de 3 967,79 francs par salarié au salaire moyen observé en France (Tableau 1). L'effet structurel n'explique donc qu'une partie de cette différence.

Il reste donc à expliquer une différence de :

-3967,79-(-2454,28)=-1513,51

On dira que -1 513,51 représente l'effet régional ou résiduel de l'Alsace, et reflète dans ce cas, des salaires qui sont inférieurs en général à la moyenne française, ceci toutes choses étant égales quant à la structure socio-professionnelle des salariés. Cette différence peut être due à l'une ou plusieurs des catégories de salariés alsaciens. Seule une étude d'un tableau montrant par région le salaire moyen de chaque catégorie de salariés permettrait de le dire.

De manière générale:

Effet régional = différence entre le salaire régional observé et le salaire moyen français - l'effet structurel.

ou encore,

Effet régional = (salaire régional observé - salaire moyen français) - (salaire structurel de la région - salaire moyen français)

Les deux "salaire moyen français" s'annulant, on a donc:

Effet régional = salaire régional observé - salaire structurel

Les effets structurels et résiduels (ou régionaux) sont présentés pour l'ensemble des régions françaises dans le tableau 4.

Ces deux composantes peuvent être représentées de plusieurs manières :

- soit sous forme de graphique cartésien mettant une des composantes en fonction de l'autre (Figure 2). Les différences observées entre les salaires moyens régionaux et le salaire moyen français correspondent alors à la somme des deux composantes. On y remarque surtout l'écart important entre l'Ile-de-France et l'ensemble des autres régions françaises, tant du point de vue de l'effet structurel que de l'effet résiduel.
- soit sous la forme de deux cartes, qui décomposent les salaires régionaux selon les deux effets (Figure 3, Figure 4). Les cartes permettent de différencier les régions, en faisant moins intervenir dans la représentation la forte marginalité de l'Île-de-France.

On remarque alors de faibles effets structurels dans un large Midi français (Figure 3). L'effet structurel est au contraire fortement négatif en Corse, dans les régions Poitou-Charentes, Basse-Normandie, et Franche-Comté. Il est en général négatif dans un large "croissant" Nord de la France.

L'effet résiduel est en moyenne plus important que l'effet structurel, ce qui exprime une plus forte disparité entre les régions selon leur niveau de salaire (toutes choses étant égales quant à la composition socio-professionnelle de leurs salariés), que selon la répartition socio-professionnelle de leurs salariés (Figure 4). Ce ne sont absolument pas les mêmes régions qui sont caractérisées par les plus forts effets résiduels négatifs. Les régions du Nord sont relativement moins défavorisées, à la différence de la Bretagne, du Limousin et du Languedoc-Roussillon.

Ainsi, les salaires moyens des régions françaises cachent des situations fort différentes. Par exemple, le Languedoc-Roussillon et les Pays-de-la-Loire ont des salaires moyens très semblables, qui ne proviennent pourtant pas des mêmes effets : si le Languedoc-Roussillon "subit" plutôt un effet résiduel, c'est l'effet structurel qui prime pour définir le salaire moyen des Pays-de-la-Loire par rapport à la moyenne française.

Cet exercice est très facilement insérable dans un programme annuel. S'il s'agit d'un programme de géographie générale, régionale, ou économique, ce thème est intéressant, et permet de mettre en relation les salaires et les structures de la population active salariée. S'il s'agit d'un programme de méthodes statistiques en géographie, il peut s'inscrire avant ou après la présentation des relations entre deux variables : il s'agit ici d'un cas particulier de l'explication d'une variable quantitative (le salaire moyen) par une variable "multiple" (la composition socio-professionnelle des salariés). On en dégage des résidus, comme dans un modèle classique.

Prolongements:

Il existe d'autres exemples possibles pour utiliser cette méthode comme le montre l'exemple tiré de Libération (Figure 5). Les prolongements sont toutefois limités. Les exemples sont difficiles à trouver et surtout difficiles à construire entièrement, car il faut des données de base très décomposées avec des nomenclatures homogènes, ce qui est assez rare.

Bibliographie:

Cet exercice est très largement inspiré du même exemple réalisé sur des données plus anciennes. Cet exemple est développé et expliqué dans l'ouvrage de :

SANDERS L. et DURAND DASTES F., 1985, L'effet régional : les composantes explicatives dans l'analyse spatiale, Montpellier, GIP RECLUS, Coll. RECLUS-Mode d'emploi, 47 p.

Des comparaisons avec les résultats trouvés dans cet ouvrage peuvent d'ailleurs permettre de montrer l'évolution des salaires et des deux composantes dans les régions françaises.

Autres références:

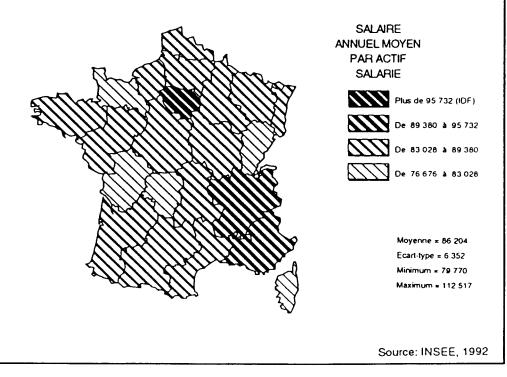
BELBEOCH O., 1983, Note sur les différences de fécondité entre les régions françaises, Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, n°55-56, pp.59-64.

DELAMARRE A., 1983, Les communes à chefs-lieux inférieurs à 50 habitants, Revue de Géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest, T.54.

Tableau 1: LES SALAIRES DANS LES REGIONS FRANCAISES EN 1988

SAI AIRE	DIFFERENCE	
1	AVEC	
PAR ACTIF	LE SALAIRE	
1	MOYEN	
0.2	NATIONAL	
(X1)	(X1-Xm)	
22442.5	-3967.7	
1	·	
	-5904,5	
	-9262,7	
	-7879,6	
1 :	-8723,4	
	-6849,3	
i i	-8175,8	
	-12639,3	
	-10594,3	
	20107,5	
1 ' 1	-8382,9	
	-10949,7	
	-7247,2	
1 ·	-6368,9	
!	-7357,2	
i :	-10730,5	
l 'l	-3233,3	
['	-8485,5	
i ' i	-4569,6	
1	-10020,1	
1	-2442,5	
89549,2	-2861,1	
92410,32		
	SALARIE (X1) 88442.5 86505,7 83147,6 84530,7 83686,8 85560.9 84234,4 79770.9 81816,0 112517,8 84027,4 81460,6 85163,0 86041,4 85053,0 81679,7 89176.9 83924,7 87840,7 82390,1 89967,7 89549,2	

Figure 1: LES SALAIRES DANS LES REGIONS FRANCAISES EN 1988



C.Rozenblat

Tableau 2: LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES SALARIES DANS LES REGIONS FRANCAISES

REGIONS	POPULATION ACTIVE 1990				
	CADRESET	PROFESSIONS	EMPLOYES	OUVRIERS	TOTAL
	PROFESSIONS	INTERMEDIAIRES	, 1	1	1
	INTELLECTUELLES		, !	1 1	i
	SUPERIEURES				
	1			220156	522200
ALSACE	49848	1	178888	li	
AQUITAINE	73056	ł I	290692	11	1
AUVERGNE	30312	1	131284	11	1
BOURGOGNE	37976	: :	165504	11	1
BRETAGNE	66164	169348	270216		1
CENTRE	60432	1	251140	1 1	1
CHAMPAGNE-ARDENNES	31756	87040	137068		
CORSE	3644	11268	26652	1 1	4
FRANCHE-COMTE	24020	73844	102920	1 1	1
ILE-DE-FRANCE	725796	998116	1605696	1 1	ł
LANGUEDOC-ROUSILLON	51576	119176	195100	1 1	ř
LIMOUSIN	16336	44028	72480	1 1	
LORRAINE	57112	160668	236028	3 I	
MIDHPYRENEES	65844	153208	244096	; I	733264
NORD-PAS DE CALAIS	90432	244796	356296	· I	l
BASSE NORMANDIE	27456	81316	137580	1	l
HAUTE NORMANDIE	44008	113964	179712		
PAYS-DE-LA-LOIRE	68832	184828	303784	1	l
PICARDIE	42440	113780	174740	: :	l
POITOU-CHARENTES	33096	87964	161548	1 - 1	i
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	128456	275856	482488	1 !	!
RHONE-ALPES	168280	394516	548136	780264	1891196
TOTAL	1897872	3938696	6252048	7798260	1988687

Tableau 3: LES SALAIRES MOYENS DES DIFFERENTES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLE DES SALARIES

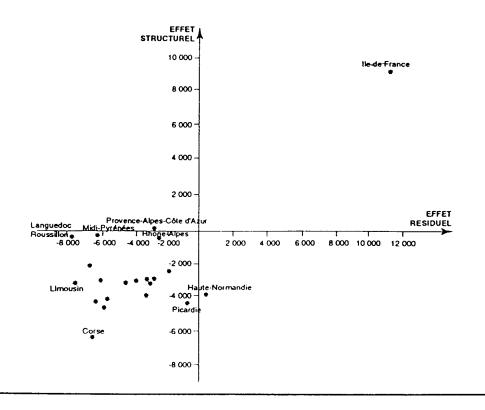
PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIALES SALARIEES	SALAIRE MOYEN ANNUEL EN 1988	
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES	194821	
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	110542	
EMPLOYES	73563	
OUVRIERS	73439	
1		

Source: INSEE, 1992

Tableau 4: LES SALAIRES DANS LES REGIONS FRANCAISES EN 1988: Décomposition en effets structurels et résiduels

PEGIONS	REVENU	EFFET	orie i
	STRUCTURE.	STRUCTUREL	resoue.
		1	(REGIONAL)
Í]		
1	İ	1	
İ			
ALSACE	89956	-2454,2	-1513,5
AQUITAINE	90735.0	-1675,2	-4229,3
AUVERGNE	89240,6	-3169,6	-6093,0
BOURGOONE	88703,3	-3706.9	-4172,6
BRETAGNE	90210.8	-2199,5	-6523,9
CENTRE	88918,9	-3491,3	-3358,0
CHAMPAGNE-ARDENNES	88056,2.	-4354,0	-3821,7
CORSE	86142,6	-6267,6	-6371,7
FRANCHE-COMTE	87863,0.	-4547,2	-6047,C
ILE-DE FRANCE	100907,5	8497.1	11610,3
LANGUEDOC-ROUSILLON	91732,1	-678,2	-7704,7
LIMOUSIN	89048,2	-3362,1	-7587,6
LORRAINE	88890,9	-3519,3	-3727,8
MIDI-PYRIENEES	92132,1	278,1	-6090,71
NORD-PAS DE CALAIS	88645,2	-3765,0	-3592,1
BASSE-NORMANDIE	87422.4	-4987.8	-5742,7
HAUTE-NORMANDIE	88525.1	-3885,2	651,8
PAYS DE LA LOIRE	88649,7	3760,5	-4725,0
PICARDIE	88141.6	4268.6	-300,9
POITOU-CHARENTES	87947.3	4462.9	-5557,2
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	92580.3	170.0.	-2612.6
RHONE-ALPES	92015,5	-394.7	-2466.3

Figure 2: LES SALAIRES DANS LES REGIONS FRANCAISES EN 1988: Décomposition en effets structurels et résiduels



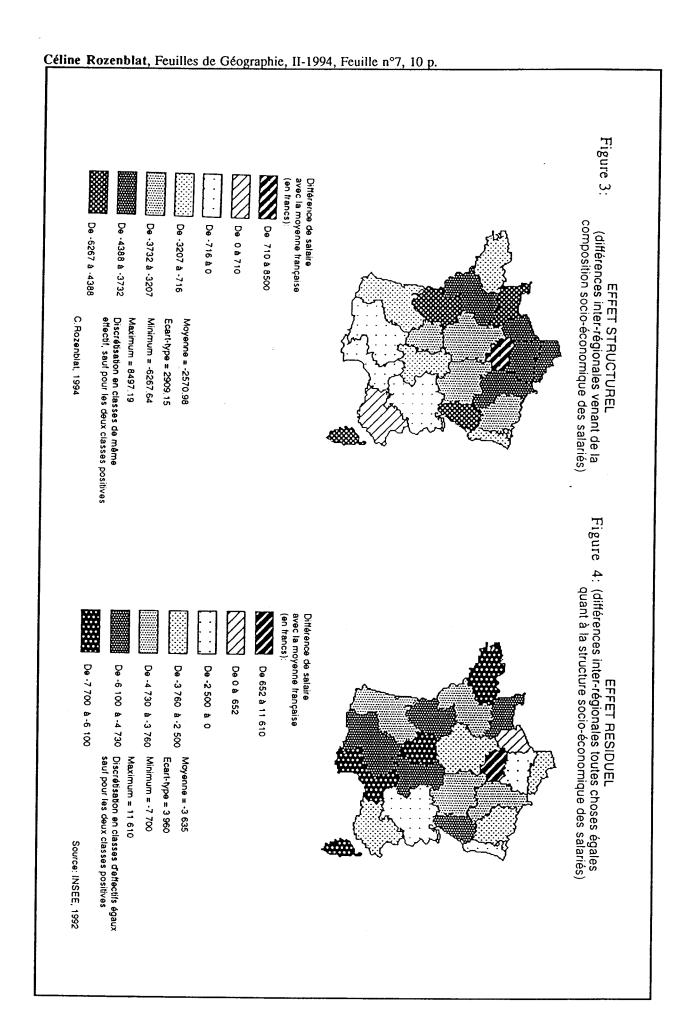


Figure 5:

S3 O دع را

EDUCATION

L'enseignement abat ses nouvelles cartes

La «géographie de l'école» établie par le ministère de l'Education dresse le bilan par académie du système éducatif. Et met fin à certains préjugés, notamment sur les facteurs de réussite scolaire.

lus qu'un changement, c'est une véritable révolution cul-turelle. En rendant publique, hier, sa «géographie de l'école», le ministère de l'Education nationale donne un grand coup de pied dans la fourmilière. Les 36 indicateurs caractéristiques du système éducatif qu'il a choisi de comparer académie par aca démie mettent fin. d'un coup. à plu-sieurs générations de préjugés. Ceux qui croyaient encore à une France scolaire homovène observeront le chemin parcouru. Mais les autres qui, au vu d'études partielles, pensaient connaître la carte de l'éducation, devront eux aussi revoir leur copie. Acquis scolaires, résultats au baccalauréas, pour-centage d'élèves au lycée, sorties sans qualification, nombre d'étudiants ou encore répartition des moyens, le tout comparé dans le temps, permettent en effet de remettre à jour l'ensemble des données. Et de mesurer l'effet des politiques d'éducation menées tant par les régions que par les académies.

Finis les faux-semblants confortés par

des statistiques parcellaires. L'académie de Strasbourg pourra toujours se féliciter de son taux de réussite remarquable au baccalauréat, mais on ne manquera pas de lui rétorquer qu'avec à peine plus de 53% d'une classe d'âge rvenant au haccalauréat. l'Alsace est cette fois en queue de peloton. Autant dire que l'écrémage se fait en amont. Rien d'étonnant peut-être, compte tenu de l'importance historique de l'apprentissage dans cette région. Mais on y voit tout de même plus clair.

Tradition locale done mais aussi nolitique régionale et attentes des parents. Ainsi découvre-t-on qu'il ne suffit pas d'établir la structure sociale d'une population pour connaître ses chances de succès scolaire. Bien sûr, les enfants d'enseignants, de cadres supérieurs ou de professions libérales réussissent mieux que les fils et filles d'ouvriers ou d'agriculteurs. Mais la Bretagne, le Limousin, la Lorraine s'en sortent mieux que leur niveau socio-économique ne le laisserait entendre. Tandis que la Pi-

cardie, l'Alsace, présentent des résul-tats décevants (voir graphique). Les certitudes s'effondrent. Alors qu'il y a 30 ans. la France méridionale, l'Île-de-France et la Bretagne présentaient une avance scolaire importante par rapport au Nord et à l'Est, la carte s'est morcelée. «Ce paysage n'a pas totalement disparu mais il se trouve singulièrement relativisé», indiquent les auteurs. Les mauvais élèves d'hier ont mis les bouchées doubles. Quant au Limousin, au Nord et au Centre, jadis à la traine, leurs performances les rapprochent des meilleurs

Cette tendance, on la retrouve dans le second degré, le taux d'accès au bac l'a montré. Il n'y a guère que dans l'en-seignement supérieur où la primauté du demeure nette Partout la part d'étudiants dans la population scolaire a augmenté. Et si Bordeaux, Aix, Lyon Foulouse restent en avance.. « o vu la France du Nord avancer à marche forcée pour rattraper la France du Sud : note l'étude.

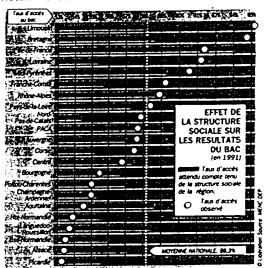
L'école n'est pourtant pas seule au monde. L'examen du niveau général des conscrits, réalisé chaque année lors

des «trois jours» par le ministère de la Défense, le montre bien. Certes, les académies en retard ont, une fois de plus, davantage profité de la progres-sion générale de ces dix dernières ans. Mais entre Amiens, Rouen ou Lille qui ferment la marche, et Paris ou Versailles qui caracolent en tête, la hié-rarchie demeure. Seule la Bretagne

réussit un saut significatif. Le croisement des résultats réserve quelques surprises. On y découvre no-tamment qu'entre le taux de chômage des jeunes dans une région et le nombre de sorties du système éducatif sans qualification, le lien est bien ténu. Faible est également la corrélation entre les moyens attribués et les résultats scolaires des académies. De quoi donner des sueurs froides à ceux qui se battent chaque année pour obtenir des postes? « Pas du tout, rassure le ministère, l'augmentation de moyens est nétere, l'augmentation de moyens est ne-cessaire. Mais pas suffisante. A l'heure où l'opposition dénonce le agouffre, de l'Education, l'informa-tion sera sans doute exploitée. Peutêtre la droite réfléchira-t-elle en re-vanche à deux fois avant de «régionaliser» l'enseignement. Car. en dix ans, les disparités géographiques ont bel et bien reculé.

Nathaniel HERZBERG

Géographie de l'école. Direction de l'évalua-tion et de la prospective. 58 boulevard du Ly-cée, 92 170 Vanves. 120 F.



Locture: Au vu des statistiques nationales, la catégorie socio-professionnelle des parents permet d'établir un taux théorique d'accès au baccalauréat. Ainsi par exemple en Picardie, ce taux attendu-d'accès au baccalauréat est de 55,6%, trois points en dessous de la moyenne nationale; cet écart caractérise le handicap social de la région. En fait, le taux réel ou «observé» est de 53,2%. Cette différence avec le taux «attendu» mesure l'influence des facteurs non sociaux.

MOSELLE

Le juge fouille les comptes des Schtroumpfs Le parc de loisirs d'Agondange a déposé le bilan fin 90. Le parquet de Metz

vient d'ouvrir une enquête pour savoir où est passée une partie de l'argent.

Nancy, correspondance

Nancy, correspondance

ui a dilapide l'argent des
Schtroumpfs? Plus de deux ans
après la déconfiture du Big Bang
Schtroumpf d'Agondange, en Moselle,
le parquet de Metz vient d'ouvrir une information judiciaire contre X pour abus de biens sociaux. Et le juge chargé de l'enquête, Marie-Laurence De nizki, va chercher à savoir ce que soni devenus 55 millions de francs apportés par l'augmentation de capital votée en 990 et déposés au Banco di Napoli, au Luxembourg

Ouvert en grandes pompes le 6 avril 1989 sur les friches de l'industrie sidérurgique moribonde, le parc du Big Bang Schtroumpf devait donner «une autre image de la Lorraine. Celle de la réussite. Il devait apporter du rêve, de la couleur et surtout des emolois

L'idée était née dans la tête de deux copains du lycée de Thionville, Gérard Kleinberg et Didier Brenneman, Avec l'appui de la Solodev (Société lorraine développement) et du FIL (Fonds d'industrialisation de la Lorraine), les capitaux affluent. Il y a Bouygues. So-dexho, quelques rois du pétrole (dont l'Etat du Koweit) et un pool bancaire. L'investissement initial est de 720 millions de francs

Il faut bien ça pour mener à bien ce projet ambitieux auquel Jacques Chérèque, alors préfet chargé du redé-ploiement industriel de la Lorraine, croit dur comme fer. Pierre Jullien. énarque et secrétaire général de la so-ciété sidérurgique Sacilor, devient PDG de Soverpark. Sur 170 hectares. d'Amnéville en Moselle, se dit «cho manèges et animations prennent des proportions gigantesques. Ils doivent attirer les visiteurs de Lorraine et des pays voisins et apporter quelque 800 emplois directs dans un secteur saigné à blanc par la crise.

on versera 50 millions de francs et financera les accès au parc. Le Fonds europeen de développement ré-gional apportera 70 millions de francs. Pourtant, le parc des Schmoumpfs n'attiera pas la foule. On compaint sur 1.8 million de visiteurs la première année. Il en vint 700 000. On en attendait 700 000 la deuxième année. 400 000 seulement sont passés au guichet. Malgré une réduction draconienne des effectifs (800 salariés au début, 90 seulement lors de la réouverture au printemps 1990), le déficit s'estereusé Pour boucher les trous, Pierre Jullien obtient pour l'exercice de 19 augmentation de capital de 100 mil-lions de francs 75 MF au pontemps, puis 25 MF à l'été. Il joue aussi la carte du show-biz en faisant venir Tina Tur-ner, Patricia Kaas et Jean-Luc Lahaye au milieu des petits lutins. Le public lorrain ne suit pas. Après une deuxième saison catastrophique, le PDG de Soerpark dépose le bilan en octobri verpark depose le bilan en octobre 1990. Le passif atteint alors 569 mil-lions de francs. Trois mois plustard, les Schtroumpfs sont rachetés 55 millions de francs par la société belge Walibi. Mais déjà des voix s'élèvent pour de-

nander des comptes. Le docteur lean Kiffer député-maire (apparenté RPR)

qué par l'absence de poursuites pé-nales» et dénonce «les détournements de fonds publics. Il s'interroge sur l'utilisation des fonds de la Solodev qui aurait investi 90 millions de francs sous forme de voyages et de frals d'études Même chose pour le Fonds d'indus trialisation de la Lorraine qui aurait dit-il, englouti 50 millions de france dans l'affaire. Au total, «500 millions de francs ont été dilapidés en pure perte», écrit Jean Kiffer, L'étude de ce projet a du nécessiter beaucoup de ren contres, de voyages et de réceptions, puisqu'assure-t-il, «on a relevé dans les comptes de l'année 1990 une fac-ture de 6 millions de francs à l'hôtel So-

fitel de Merc ». En janvier 1992, le procureur général de Metz informait la chancellene de son désir d'en savoir un peu plus sui Soverpark. En mai, une enquête préli minaire était demandée à la section économique et financière de la PI Aujourd'hui, l'ouverture d'une infoi

mation judiciaire risque donc de don-ner de la Lorraine «une image» bien éloignée de celle que l'on voulait pla-quer sur les friches industrielles. Une

image de magouille et de tripotage. Le juge devra entre autres démêler les liens qui unissaient différentes sociétés satellites à Soverpark, et plus particu-lièrement le rôle joué par la Société Pierre Julien Direction et Développe ment (PIDD). Car bien des interroga tions demourent sur la destination certains fonds Roger TRINCA

1993 JEUDELFJANNER